

## **Proposition de Stage**

### **Valorisation de la culture saülienne autour de la maison Agasso**

Niveau du stage : Ingénieur - master

Durée : 4 mois – à partir de mars 2018

Résidence administrative : Rémire-Montjoly / Siège du PAG

### **Structure d'accueil**

Nom : Parc amazonien de Guyane (Parc national)

Statut juridique : Etablissement public à caractère administratif

Adresse postale : 1 rue Lederson, 97354 Rémire Montjoly (Guyane Française)

Adresse électronique : [infos@guyane-parcnational.fr](mailto:infos@guyane-parcnational.fr) Tel : 05 94 29 12 52

### **Préambule**

L'Etablissement public du Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'impulser un développement économique et social local et durable sur un territoire s'étendant sur 3,4 millions d'hectares situé au centre et au sud de la Guyane. Créé en février 2007, le parc national est à la fois un haut lieu de la biodiversité et le cadre de vie de plus de 10 000 habitants : Amérindiens, Bushinengés, Créoles, ...

Les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane comportent une zone cœur dont les objectifs doivent concourir à la préservation et à la protection des milieux naturels et une zone de libre adhésion dont les orientations doivent permettre de :

- contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel,
- participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordres social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national.

L'attente des populations en matière de réalisations concrètes sur leurs territoires de vie et d'amélioration du cadre et des conditions de vie est prégnante. En ce sens, l'adaptation de l'action publique est une préoccupation croissante dans un contexte de changements rapides de ces sociétés.

## **Descriptif de la mission du stage**

### **Valorisation de la culture saülienne autour de la maison Agasso**

### **Contexte**

Saül est à l'origine un village d'orpailleurs, majoritairement venus de Sainte-Lucie au XIXème et XXème siècle à l'époque de la ruée vers l'or guyanaise. Riche de son histoire liée à l'orpaillage artisanal, Saül a ainsi conservé de nombreux vestiges liés à cette activité. En effet, le patrimoine culturel, mais aussi les patrimoines paysagers et naturels en sont profondément marqués : les restes de l'orpaillage ont façonné les paysages et les mémoires, l'héritage saint-lucien est encore très présent dans la commune et dans les esprits bien que de nombreuses communautés soient venues rejoindre le village depuis ; et l'histoire locale et le patrimoine bâti sont jalonnés de particularités qui font de Saül une commune unique en son genre. En particulier, la maison dite « Agasso » appartenant à un habitant (M. Agasso) emblématique du passé orpailleur de Saül constitue un bâti témoin de cette période de l'histoire de Saül. Compte tenu de l'intérêt exprimé des habitants et de la municipalité de voir cette maison restaurée (celle-ci se trouvant à l'heure actuelle dans un état très vétuste), une étude d'expertise et réunion partenariale organisée en 2016 visant à déterminer le potentiel de restauration de cette maison et sa conversion en éco-musée, souhait initial des habitants et de la mairie, a conclu que les coûts très élevés de restauration et conversion n'étaient pas compatibles avec la vocation de la maison. L'état de vétusté avancé, la difficulté constatée à réaliser la restauration de la maison compte tenu des contraintes de Saül et une réunion de discussion avec les habitants tenue en 2017 ont permis de conclure qu'une reconstitution complète de la maison à partir des techniques traditionnelles et avec l'aide de partenaires et bénévoles seraient une option plus viable et réaliste. Par ailleurs, l'importance du patrimoine local mis en lumière notamment par une

étude archéologique sur le passé d'orpaillage de Saül encourage la mise en place d'un parcours d'interprétation culturelle sur la commune, aujourd'hui manquant et demandé. Les habitants ont identifié l'opportunité et le besoin pour la réalisation d'un tel parcours de mobiliser la parole des anciens afin de faire perdurer la mémoire et l'histoire du village, ces « anciens » étant par ailleurs aujourd'hui peu nombreux, un grand nombre ayant déjà disparu.

### **Missions du stagiaire**

Mettre en œuvre plusieurs des actions constituant le projet de valorisation de la culture saülienne autour de la maison Agasso.

### **Objectifs**

Le Parc amazonien de Guyane, dans le cadre de la convention d'application de la charte sur la commune de Saül, est pilote du projet de valorisation de la culture saülienne autour de la maison Agasso. En lien avec les partenaires du projet, il assure la mise en œuvre d'actions visant à la reconstruction phasée de la maison Agasso ainsi que la mise en place d'un parcours d'interprétation historique et culturelle à Saül et ses abords.

Le stage s'inscrit dans ce projet, et sera constitué des différents points suivants :

- Montage et mise en œuvre du projet de collecte de mémoire orale : mettre au point la méthodologie et la présenter aux acteurs, organiser le travail d'équipe, organiser les prises de rendez-vous avec les anciens et la préparation du matériel, mener les entretiens, indexer avec précision les enregistrements.
- Rédaction d'un dossier de demande de subvention européenne pour le financement de la reconstruction de la maison Agasso et la réalisation du parcours d'interprétation culturelle (fonds du programme Leader) : recherche de partenariats, recherche de devis, montage du budget prévisionnel.
- Mise au point d'un cahier des charges pour une prestation en scénographie pour le parcours d'interprétation culturelle.
- Organisation de réunions avec les partenaires, rédaction et diffusion des comptes rendus de ces réunions.
- Recherche documentaire (en bibliothèque et en archives, aussi bien publiques que privées), numérisation des données et classement, synthèse des documents.
- Préparation et organisation du contenu du parcours d'interprétation culturelle.

### **Autres éventualités de contributions**

Parallèlement, d'éventuelles contributions pourraient s'inscrire en lien avec ce travail de stage, mais néanmoins n'en constituent pas directement des axes de travail et par conséquent des attendus impératifs.

En lien avec la chargée de mission culture et sciences humaines du parc, le/la stagiaire pourrait ainsi être amené(e) à contribuer à la mise en place d'un système d'archivage des ressources audiovisuelles du service plus larges que celles concernant Saül.

Il pourrait aussi prendre part à des animations scolaires.

### **Plus-value du stage**

Le stage permettra à la personne recrutée de découvrir les missions des parcs nationaux en général et du parc amazonien de Guyane en particulier. Le/la stagiaire sera amenée à être en contact avec un grand nombre d'acteurs présents en Guyane, collectivités locales, institutions nationales et prestataires. Ce stage amènera le/la stagiaire à s'investir sur la conception et la mise en œuvre d'un projet concret de valorisation culturelle en lien avec le développement du territoire.

### **Déroulement de la mission :**

#### **Encadrement**

L'étudiant(e) sera accueilli(e) au sein du Service des Patrimoines Naturels et Culturels, et placé(e) sous l'encadrement et la coordination du maître de stage en la personne de Céline Frémaux, chargée de mission culture et sciences humaines, y compris lors des séjours en délégation.

Le calendrier prévisionnel sera établi en début de stage par le stagiaire et validé par le maître de stage.

L'étudiant(e) sera également en lien avec l'équipe de la délégation territoriale du centre à Saül.

Trois missions terrains (réunions/entretiens) d'une semaine chacune à Saül seront préparées en coordination avec la chargée de mission culture et sciences humaines et l'équipe de la délégation du centre.

**Période et durée du stage :**

4 mois, mars - juillet 2018.

**Lieu du stage**

Résidence administratif basée au siège du Parc amazonien de Guyane à Rémire-Montjoly, avec trois déplacements à Saül et des déplacements réguliers sur l'île de Cayenne.

**Statut & conditions de stage**

Stagiaire sous convention entre le Parc amazonien de Guyane et l'organisme de formation.

Temps de travail : 35 heures par semaine.

**Indemnités du stage :**

Indemnités forfaitaire de 508,20 euros mensuels.

L'indemnité du stage se fera selon la réglementation en vigueur (3.60€/h à 35h/semaine). Prise en charge le cas échéant des frais de déplacement / hébergement dans le cadre des activités du stage (hors activité régulière), sur la base de la grille de remboursement des agents du Parc. L'établissement de formation d'origine du stagiaire prend intégralement en charge toutes les assurances relatives au stagiaire dans le cadre de la présente mission professionnelle.

**Profil recherché**

**Savoir-faire**

- Niveau Master II Sociétés et interculturalités / Ethnologie / Histoire ;
- Maîtrise des logiciels de traitement de texte ;
- Connaissance de l'histoire de la Guyane ;
- Maîtrise du créole
- Bonnes capacités rédactionnelles

**Savoir être**

- Autonomie et rigueur ;
- Sens du travail en équipe ;
- Esprit d'initiative ;
- Capacité à séjourner en commune isolée en hébergement hamac.

**Renseignements**

FREMAUX Céline, chargée de mission culture et sciences humaines

[celine.fremaux@guyane-parcnational.fr](mailto:celine.fremaux@guyane-parcnational.fr) / 0694 40 33 27

**Candidature**

**Echéance de recrutement :** au plus tard le 5 mars 2018

**Date limite de candidature :** 28 janvier 2018 (date de réception par le Parc amazonien de Guyane)

Les demandes de stage sont à adresser par courriel avec la mention « candidature au stage Valorisation de la culture saülienne autour de la maison Agasso » et votre nom à :

Céline Frémaux, chargée de mission culture et sciences humaines : [celine.fremaux@guyane-parcnational.fr](mailto:celine.fremaux@guyane-parcnational.fr)

Copie à : M. le Directeur adjoint : [arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr](mailto:arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr) et Mme la Responsable des ressources humaines : [recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr)